

DROITS ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN

Chacun a le droit à des soins de santé... et la responsabilité de prendre soin de soi-même.

Chacun a le droit à des aliments sains et à des prix abordables tous les jours... et la responsabilité de faire des choix alimentaires sains.

Chacun a le droit d'être pris au sérieux... et la responsabilité d'écouter les autres.

Chacun a le droit au respect et à la protection contre le danger... et la responsabilité de faire preuve de respect et de bienveillance envers les autres.

Chacun a le droit à un environnement sain... et la responsabilité de ne pas le polluer.

Chacun a le droit d'être inclus peu importe ses capacités... et la responsabilité de respecter les différences qui existent chez les autres.

Chacun a le droit à une éducation... et la responsabilité de s'instruire tout au long de sa vie.

Chacun a le droit à un logement sûr et à prix abordable... et la responsabilité d'assurer sa sécurité et son entretien.

Chacun a le droit de faire des erreurs... et la responsabilité de tirer une leçon de ses erreurs.

Chacun a le droit d'être fier de son héritage et de ses croyances... et la responsabilité de respecter la culture et les croyances des autres.

Adaptation de « J'en ai! » d'Aide à l'enfance – Canada (Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant – décembre 1991)